



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

Envoyé en préfecture le 16/12/2020
Reçu en préfecture le 16/12/2020
Affiché le 16/12/2020
ID : 077-217701226-20201214-DEL_16DEC__07-DE

Direction Action Educative
Contact : Florence Lercari
01 64 13 16 72
florence.lercari@mairie-combs-la-ville.fr

Dossier de demande de subvention à la CAF 77 Pour l'aide à la création ou à l'extension d'un accueil de loisirs

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Les actuels locaux de l'Accueil de Loisirs du Chêne de Combs-la-Ville sont relativement vétustes. Ils nécessitent des travaux de rénovation importants et sont éloignés de l'école. Il est donc souhaité de ne plus utiliser ce site pour les accueils périscolaires et de s'appuyer sur des locaux existants et à construire pour étendre notre capacité d'accueil des enfants :

➤ Pour les élémentaires :

Il s'agit d'affecter des locaux scolaires de l'école élémentaire Le Chêne à l'accueil périscolaire.

Les enfants d'élémentaire seraient donc accueillis dans l'école le matin et le soir dans des salles d'activités refaites à neuf (travaux effectués en 2021) et remeublées pour l'occasion.

Capacité : Disposer d'espaces adaptés pour accueillir jusqu'à 50 enfants.

➤ Pour les maternelles :

Il s'agit de construire une nouvelle structure de 200 m² dans l'enceinte de l'école où les enfants seraient accueillis matin et soir. L'accès à l'école s'effectuera par la cour, en toute sécurité.

Capacité : Disposer d'espaces adaptés pour accueillir jusqu'à 45 enfants.

Décomposition du programme :

La base de calcul des surfaces des salles d'activités et des dortoirs s'appuie sur le référentiel des recommandations départementales : 3 à 4 m² par enfant pour les salles d'activités pour une capacité de 40 à 45 enfants.

- La proposition de deux salles d'activités : une de 62 m² et une de 42 m², favorisant les animations par petits groupes, sans perturber l'ensemble de la structure.

- Un atelier de 27 m², afin de favoriser le développement d'activités par petites unités.

- Une infirmerie dédiée, qui présente l'intérêt d'être indépendante des autres structures (scolaires).

- Un bureau pour le référent de la structure.
- Des sanitaires accessibles, un sanitaire adulte indépendant et accessible PMR
- Deux réserves à matériel et un point « ménage »

Sur le volet environnemental il est évoqué :

- l'orientation du bâtiment, l'ensoleillement (les enfants étant particulièrement sensibles aux grosses chaleurs).
- L'isolation sera favorisée par des matériaux bio-sourcés type chanvre, une structure bois peut être envisagée.
- Un éclairage adapté à la petite enfance.
- Son implantation sur une bande d'espaces verts arborée sera préservée.
- De la détection automatique généralisée dans les lieux peu utilisés.
- La réglementation thermique 2012 +, voire 2020 si elle est adaptée.

Sur la partie fonctionnement

- De l'eau chaude sanitaire sur mitigeur, avec des ballons autonomes type instantanés sera privilégiée
- La mutualisation des fluides sera souhaitée avec les équipements proches évacuation EP EU.
- Un balisage extérieur par éclairage à détection sera proposé.
- Les prises seront positionnées conformément à la réglementation petite enfance.
- La réglementation des ERP et l'accessibilité devront être totalement en adéquation avec ce programme.
- Eviter de positionner des poteaux au niveau des salles d'évolution de l'enfant
- Intégrer des stores électriques dans le projet
- Créer des bancs afin de favoriser l'arrivée et la préparation des enfants tout en évitant aux parents de se rendre dans les salles d'activités.
- Le positionnement des parties administratives doit être centralisé et vitré afin d'avoir une vision des lieux d'évolution des enfants.
- Une alarme anti-intrusion sera proposée.
- Un système type Plan Particulier de Mise en sécurité sera installé, distinct de l'alarme incendie si nécessaire et de l'anti-intrusion.

L'acheminement des enfants se fait par une voie accessible et existante, il n'est pas nécessaire de créer de places de stationnement.

Descriptif sommaire

	Nb	M ²	total
Bureau direction	1	12	12
Sanitaires adulte,	1	3.5	3.5
Réserve	2	13	13
Point Accueil	1	11	11
Atelier	1	27	27
Salle d'activité 1	1	62	62
Salle d'activité 2	1	42	42
Infirmierie	1	13	13
Sanitaire enfants	1	11	11
Local ménage	1	3	3

Total = 198 m²

L'ASPECT PEDAGOGIQUE

Le futur accueil périscolaire Le Chêne de Combs-la-Ville :

➤ Nombre de places : 45 maternelles + 50 élémentaires = 95 places

➤ Composition de l'équipe périscolaire Le Chêne :

1 Directeur BPJEPS + 1 adjoint BAFD

8 animateurs avec BAFA

➤ Projet de fonctionnement

Nous nous appuyerons sur le Projet pédagogique existant avec une actualisation de l'aspect organisationnel puisque nous serons sur des lieux différents, dans l'enceinte de l'école.

Le règlement intérieur de la structure reste identique à celui de tous les accueils périscolaires de la commune.

Les tarifs dépendent toujours des Quotients Familiaux.

➤ Nombre d'actes prévisionnels : 21720 (accueils matins et soirs)

° _ _ _ _ °

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Octobre 2020 : Lancement du projet (CAF, SDIS, architectes...)

Novembre 2020 : Délibération du Conseil Municipal

Février 2021 : premières esquisses

Mars 2021 : Consultation simplifiée (3 mois)

Juin 2021 : Travaux (environ 10-12 semaines)

Sept 2021 : Ouverture

BUDGET GENERAL PREVISIONNEL DE L'OPERATION :

Grands postes de dépenses	Dépenses HT	Organisme	Recettes
Remise en état des locaux de l'école (peinture, cloison, raccordements téléphonie...)	12.500 €	Mairie de Combs-la-Ville	224.650 €
Création de l'Accueil maternel + bureau de contrôle + maîtrise d'oeuvre	436.000 €	CAF subvention	75.000 €
Acquisition de nouveau mobilier	800 €	CAF prêt	149.650 €
TOTAL	449.300€		449.300 €